

*Journée d'étude*

## LA SANTE COMME BIEN COMMUN : QUEL ROLE POUR LA MUTUALITE DEMAIN ?

*Lieu : Sciences Po Grenoble*

*Jeudi 2 juin 2016*

### *Contexte*

Les orientations et la gestion du système français de protection sociale sont de plus en plus guidées par des logiques marchandes comme dans d'autres secteurs économiques concurrentiels. Certains y voient un champ qu'il faudrait « rationaliser », avec une standardisation des outils de gestion et des modes de gouvernance. La mutualité a contribué à l'émergence du système de protection sociale français. Elle a toujours proposé des alternatives non marchandes et a ainsi contribué à la reconnaissance de la santé comme bien commun. Mais existe-t-il encore des spécificités parmi les acteurs qui le composent ?

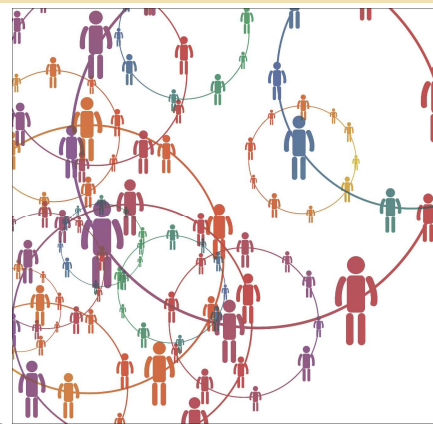
Hospitalisation, dépendance, optique dentaire,... : aujourd'hui encore, la mutualité démontre l'importance des dynamiques sociales et politiques pour défendre cette vision de la santé. Elle contribue à la prise en charge avec les structures du Livre II du Code de la Mutualité comme à la gestion des réalisations sanitaires et sociales via les structures du Livre III. Depuis quelles années, les règles du système de protection sociale sont en mutation, la mutualité est-elle capable de constituer un mouvement social prêt à s'organiser contre les dérives potentielles d'une marchandisation de la santé ?

### *Objectif de la journée d'étude*

La journée d'étude propose de réfléchir aux dynamiques de la mutualité face aux sujets qui composent son actualité (Solvabilité II, généralisation de la complémentaire santé, etc.). Regroupant des universitaires, des acteurs de la mutualité, des professionnels du champ et des étudiants, l'objectif de cette journée est de dresser un état des lieux des alternatives non marchandes proposées par la mutualité dans le système français de protection sociale. Cet état des lieux permettra de dessiner des pistes d'évolution de la mutualité comme mouvement social face au risque de la transformation de la santé comme bien marchand.

Organisée sous forme d'ateliers, chacun pourra partager son expérience et ses observations afin de contribuer à la réflexion collective. Chaque atelier sera composé de deux rapporteurs qui présenteront à la fin de la journée la trame des échanges au sein de chaque atelier. Ces échanges donneront lieu à une synthèse écrite diffusée à l'ensemble des participants de la journée.

Contact : Amélie Artis, Sciences Po Grenoble, PACTE –  
amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**08h30-09h00** – Accueil des participants

**09h00-09h30** – Introduction à la journée d'étude (Amélie Artis & Glen Kergunteuil)

**09h30-12h30** – Atelier 1 :

### **La mutualité face au risque de standardisation : des innovations encore possibles ?**

*Plusieurs mouvements distincts impactent la mutualité en produisant une standardisation des activités et de la gouvernance. Au premier rang de ces mouvements, on trouve la Directive européenne Solvabilité II, la montée en puissance des pouvoirs publics dans l'organisation du champ de la complémentaire santé ou bien encore le développement des réseaux de soins. La mutualité est ainsi dans un moment de son histoire où elle est invitée à se réinventer. Pour elle, l'enjeu est de retrouver une place à laquelle elle puisse continuer de défendre son projet politique fondateur : gérer la solidarité pour affranchir les individus des risques sanitaires et sociaux auxquels ils sont confrontés dans la société.*

*Cet atelier propose de réfléchir à l'ensemble des mouvements qui engendrent un risque de standardisation de la mutualité, que ce soit sur les activités et la gouvernance du Livre II ou du Livre III. Le but est de produire une réflexion qui donne à voir les pistes d'innovations ouvertes par la mutualité et les limites rencontrées.*

*Pause déjeuner*

**13h30-16h00** Atelier 2

### **La mutualité et la démocratie sanitaire et sociale : la défense de la santé comme bien commun**

*La mutualité en tant que mouvement social envisage la santé comme bien commun, structuré comme champ et non comme marché. Son rôle complémentaire à la Sécurité sociale a été pensé au début des Trente Glorieuses comme un moyen de prolonger la gestion démocratique de la protection sociale, au-delà du régime obligatoire. Les réalisations mutualistes qui ont émergé depuis cette période ont eu pour ambition de répondre aux carences du système de protection sociale par plus de démocratie et une défense de l'accès aux soins. De la même façon, elle freine le mouvement de segmentation des populations en défendant une vision interprofessionnelle et/ou intergénérationnelle de la protection sociale.*

*L'implantation progressive de logiques marchandes depuis le milieu des années 1980 dans le champ de la protection sociale constitue autant de menaces sur la défense de la santé comme bien commun. L'atelier propose une réflexion sur ces menaces, sur les mécanismes mis en avant par la mutualité pour les contrer et les difficultés qu'elle peut rencontrer en tentant de les contrer. Le but est également de donner à voir en quoi la mutualité apporte des pistes de défense de la démocratie sanitaire et sociale dans le contexte actuel.*

**16h00-17h00** – Clôture (synthèse de la journée et suites données)

Inscription par formulaire en ligne : cliquez [ici](#)